Le scandale de la réforme du permis de conduire

01/12/2008 à 18h52

Le gouvernement annoncera dans les prochains jours une réforme du permis de conduire. Parmi les nouveautés évoquées par le ministère des Transports, la possibilité offerte aux candidats de passer le code dans d'autres langues que le français.

Cette proposition scandaleuse et ahurissante, bafoue l'article 2 de la Constitution stipulant que le français est la langue de la République. Cette manœuvre, qui vise ni plus ni moins à favoriser l'embauche de personnes issues de l'immigration dans les centres d'auto-école, trahit une fois encore la volonté obsessionnelle de Nicolas Sarkozy d'accélérer le processus de discrimination positive et de communautarisation de la société française. Source